

Marché Public de Fournitures Courantes et de Services **Acte d'Engagement**

Maître de l'Ouvrage

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH (C.C.S.I.)

2 Place du Général de Gaulle – B.P. 37

68720 ILLFURTH

Tél. 03 89 25 44 88 – Fax. 03 89 25 53 67

Objet du Marché

FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS POUR LES DIFFERENTS CENTRES D'ACCUEIL DE LOISIRS (enfants de 3 à 11 ans) de la C.C.S.I. en liaison chaude pour la période du 01 septembre 2010 au 02 septembre 2011 inclus.

Cadre de la consultation

La présente consultation est faite selon la procédure adaptée régie par les dispositions des articles 28 et 40 du Code des Marchés Publics, avec une mesure de publicité sur le site INTERNET de l'AMHR et une consultation de différents prestataires.

Date du marché

--	--

Montant du marché

--

Ordonnateur

Monsieur le Président de la C.C.S.I.

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier d'ALTKIRCH.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des Marchés Publics

Monsieur le Président de la C.C.S.I.

A.E.		Acte d'engagement	2	/	2	
------	--	-------------------	---	---	---	--

Sommaire

1. Contractant (s)	4
2. Prix	6
Montant du marché	6
3. Délais	7
4. Durée du marché	8
5. Paiements	8

1. Contractant (s)

⁽¹⁾ Je soussigné,

⁽¹⁾ Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

⁽²⁾ Nous soussignés,

⁽²⁾ Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

Nom et Prénom :	
-----------------	--

A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise

Agissant en mon nom personnel Domicilié à :	
Téléphone :	

Ou

Agissant pour le nom et pour le compte de la société : <i>Intitulé complet et forme juridique de la Société</i>	
Au capital de :	
Ayant son siège social à :	
Téléphone :	
Immatriculé(e) à l'INSEE :	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers :	

- Après avoir pris connaissance du **Cahier des Clauses Administratives Particulières** du 14 juin 2010 et des documents qui y sont mentionnés.
- Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés à **l'article 45 du Code des Marchés Publics**.

⁽³⁾ m'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à fournir et livrer :

⁽³⁾ Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

A.E.		Acte d'engagement	4	/	4	
------	--	-------------------	---	---	---	--

- Les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 30 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le **Règlement de la Consultation** et rappelée en page de garde du **Cahier des Clauses Administratives Particulières**.

⁽⁴⁾ nous engageons sans réserve :

(4) Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

⁽⁸⁾ En tant qu'entrepreneurs groupés solidaires, à livrer les fournitures dans les conditions ci-après définies.

(8) Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

L'offre ainsi présentée ne nous lie que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 30 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le **Règlement de la Consultation** et rappelée en page de garde du **Cahier des Clauses Administratives Particulières**

L'entreprise
⁽¹¹⁾

.....
.....
.....
.....

est le mandataire des entrepreneurs **groupés solidaires**.

(11) Cadre à remplir si le candidat se présente en tant que groupement solidaire

2. Prix

2.1. Montant du marché

Le prix unitaire est ferme et définitif pour la période du marché.

Les fournitures et services définies au **Cahier des Clauses Administratives Particulières** ne comportent ni tranche ni lot d'exécution.

Le prix unitaire (prix d'un repas) pratiqué sera pour la période du mercredi 1er septembre 2010 au vendredi 2 septembre 2011 inclus.

Montant hors T.V.A

T.V.A. au taux de

5,5

%, soit

Montant T.V.A. incluse

Euros
(en chiffres)

.....
.....
.....

Euros
(en lettres)

2.2. Montant sous-traité

2.2.1 Montant sous-traité désigné au marché

Les annexes n° au présent Acte d'Engagement indiquent la nature et le montant des prestations que (j'envisage) (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance, le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que (j'envisage) (nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est deeuros.

.....euros (en lettres).

2.2.2. Montant sous-traité envisagé

En outre le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que (j'envisage) (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours d'exécution leur acceptation à la personne responsable du marché. Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

NATURE DE LA PRESTATION	MONTANT DE LA PRESTATION T.V.A. incluse

2.3. Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant maximal de la créance que (je pourrai) (nous pourrons) présenter en nantissement est ainsi de Euros TTC.

3. Délais

La date de commencement du contrat sera effective à compter du 01 septembre 2010, et ce dès notification du marché et conforté par la date portée sur l'ordre de service correspondant.

Le titulaire du marché prendra toutes les dispositions pour exécuter les prestations dans les conditions fixées au CCAP.

A.E.		Acte d'engagement	7	/	7	
------	--	-------------------	---	---	---	--

Les conditions et les périodicités des repas, ainsi que les prestations à réaliser et à livrer sont définies au CCTP.

3.1. Horaires

Lieux :	Propositions :
HOCHSTATT :	11h00
ILLFURTH :	11h15
WALHEIM :	11h30

4. Durée du marché

Le marché ne fera pas l'objet de reconductions.

Le marché est conclu pour la période du mercredi 1^{er} septembre 2010 au vendredi 2 septembre 2011 inclus.

5. Paiements

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3.1. du **Cahier des Clauses Administratives Particulières**.

Titulaire unique

Cochez cette case si vous répondez en tant que titulaire unique

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

- du compte ouvert au nom de

- sous le numéro

- code banque code guichet clé

- à

Groupement

Cochez cette case si vous répondez en tant que groupement

Toutefois, le pouvoir adjudicateur du marché se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Le titulaire désignée ci-avant :

Refuse de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Ne refuse pas de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Les entreprises groupées solidaires désignées ci-avant :

Refusent de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Ne refusent pas de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

J'affirme/nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à :
Mes (nos) torts exclusifs, ne pas tomber :

- ses torts exclusifs que

. la société pour laquelle

. le groupement d'intérêt économique pour lequel

j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié par la loi 52-401 du 14 avril 1952 (art. 49 du Code des Marchés Publics).

J'atteste/nous attestons sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.620.3, L140.5, et L. 143-5 du code du Travail ou au regard des règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original

A

Le

Signature du titulaire précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé »

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Arrêtée à la somme de (prix unitaire) :

Le Pouvoir Adjudicateur du Marché

à :

Le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le **titulaire / mandataire du groupement** :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le

par

Le **titulaire / mandataire du groupement** destinataire

Pour le Pouvoir Adjudicateur du Marché,

à :

le :

(date d'apposition de la signature ci-après)

Annexe n° 01 à l'Acte d'Engagement en cas de sous-traitance

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Marché

Titulaire	
Objet	FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS POUR LES DIFFERENTS CENTRES D'ACCUEIL DE LOISIRS (enfants de 3 à 11 ans) de la C.C.S.I.en liaison chaude, pour la période du 01 septembre 2010 au 02 septembre 2011 inclus.

Prestations sous-traitées

Nature	
Montant T.V.A. comprise	

Sous-traitant

Nom, raison ou dénomination sociale	
Entreprise individuelle ou forme juridique de la société	
N° d'identité d'établissement (SIRET)	
N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés : (Remplacer, s'il y a lieu, «registre du commerce et des sociétés» par «répertoire des métiers»)	
Adresse :	
Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte)	

Suite annexe à l'Acte d'Engagement en cas de sous-traitance

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes	
Date (ou mois) d'établissement des prix	
Modalités de variation des prix	
Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :	

Autres renseignements

Pouvoir Adjudicateur du Marché	Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Secteur d'ILLFURTH
Comptable assignataire des paiements :	Monsieur le Trésorier d'ALTKIRCH.